



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Sterne pierregarin // *Sterna communis*

Statut

Nicheur très rare, migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	EN (critères B2a ; D)	oui	Annexe I	oui (nidif.)	-

Répartition et populations

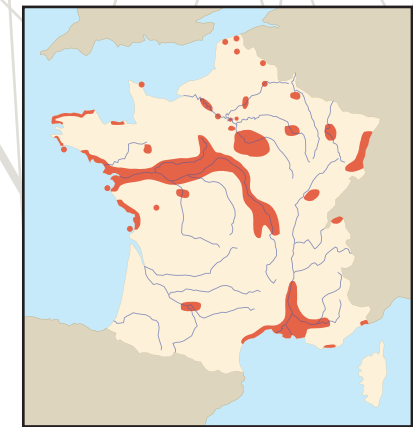
La Sterne pierregarin est répartie en France selon trois populations distinctes : Manche-Atlantique, Méditerranée et fleuves continentaux. La population totale est estimée à 5000-6000 couples et plutôt stable ou en progression selon les régions.

En Franche-Comté, la cette sterne est présente en très petit nombre et de façon fluctuante depuis au moins 40 ans sur les grèves naturelles du Doubs en aval de Dole (Jura). Plus récemment, le développement des plans de d'eau suite aux extractions de graviers a permis quelques installations sporadiques et parfois éphémères en vallée du Doubs (Champdivers, Brognard) et de la Seille (Vincent). Le petit flux de migrateurs et erratiques qui survole la région au printemps peut profiter de manière opportuniste de conditions rendues favorables sur un étang (cas à Eloie, Territoire de Belfort, en 2010) et inversement ignorer les aménagements qui lui sont destinés (Vaivre-et-Montoille en Haute-Saône). Située historiquement sur la limite entre les départements du Jura et de la Saône-et-Loire, au gré de la physionomie des bancs de galets dessinés par la dynamique fluviale, la population régionale est très fluctuante et a longtemps été inférieure à 10 couples.. La consolidation récente d'une colonie sur un site d'extraction de granulats à Champdivers (Jura) a permis à 12-15 couples (2009) puis 18-20 couples (2010) de se reproduire en milieu artificiel inaccessible. Cette augmentation soudaine conduit à un effectif régional sans précédent de 22-27 couples (un dans le Territoire de Belfort et 21-26 couples dans la partie jurassienne de la basse vallée du Doubs).

Notons que la population de basse vallée du Doubs entre Franche-Comté et Bourgogne est distincte et isolée alors que la nidification dans le Territoire de Belfort est vraisemblablement à rattacher à la population rhénane alsacienne.

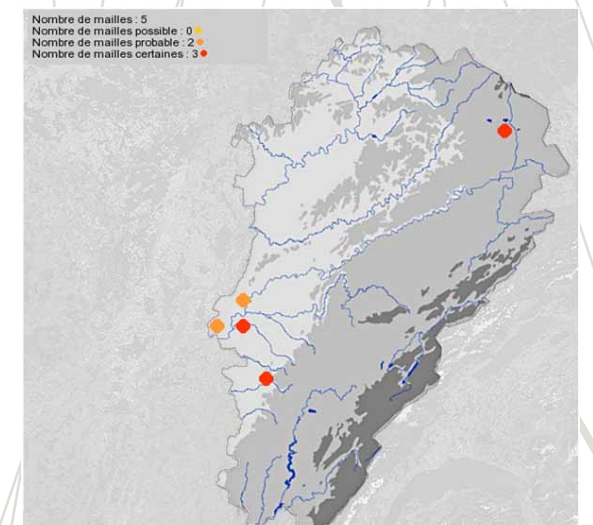


Sterne pierregarin © Guillaume Wolff



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Sterne pierregarin en période de nidification en Franche-Comté (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sterne pierregarin // *Sterna communis*

Habitat et écologie

Piscivore, la Sterne pierregarin niche au sol au bord de l'eau sur une grande diversité de supports : sable, galets, roche, gravières, lagunes etc. En Franche-Comté, elle utilise des îlots naturels de galets sur le cours de rivière ainsi que les îlots artificiels de bassins de gravière ou d'étangs. Migratrice, elle est notée au printemps surtout à partir de mi-avril et les données s'échelonnent jusque fin septembre, mêlant des individus nicheurs, des erratiques estivaux dès juillet puis des migrateurs postnuptiaux. La donnée la plus précoce date du 27 mars 2011 et la donnée la plus tardive du 15 octobre 1997.

Menaces et priorités de conservation

La tendance générale actuelle de l'espèce est une lente progression qui se constate également en Franche-Comté, notamment dans la capacité de l'espèce à occuper rapidement un milieu rendu favorable. Cette dynamique ne doit pas masquer le caractère fragile et éphémère des sites de nidification. Naturellement dynamiques et changeants, les îlots naturels sont en outre très prisés par les activités humaines récréatives perturbantes pour l'avifaune : campements, baignade, pêche, etc. Les milieux artificiels sont voués à disparaître rapidement sans gestion adaptée du fait de la recolonisation de la végétation arbustive (Saules notamment) sur ces sols alluviaux. L'essentiel de la population régionale est située en Zone de protection spéciale (« Basse vallée du Doubs ») mais une réglementation forte de type Arrêté de protection de biotope (existant côté bourguignon) fait défaut actuellement côté franc-comtois. Seules de telles mesures sont susceptibles de limiter la fréquentation du mineur de rivière, si essentiel à la conservation des oiseaux (Petit Gravelot, Chevalier guignette, Oedicnème criard etc.).

Rédaction : Jean-Philippe Paul – mise à jour : avril 2011



Sterne pierregarin © Cyril Sénéchal

Habitat naturel de la Sterne pierregarin
© Claire Moreau et Laurent Delafolloye

